

Dépot 9.9.14

POSTULAT HILDBRAND ET BLANC

C. 29/41

Pour l'étude du « budget participatif » à Lausanne

Méthode de gouvernance moderne, élément pédagogique et d'intégration, rapprochement entre les centres de décisions et les citoyens, la Ville de Lausanne s'honorerait d'étudier la mise en place d'un « budget participatif ».

Dans le cadre budgétaire régulier, à l'instar de plusieurs capitales (New-York, Porto Alegre, Séville, Toronto, Berlin ou Paris), la Ville de Lausanne informerait et consulterait ses habitants ayant le droit de vote communal sur certaines priorités et certains investissements à la fois à l'échelle de la ville et dans leurs quartiers.

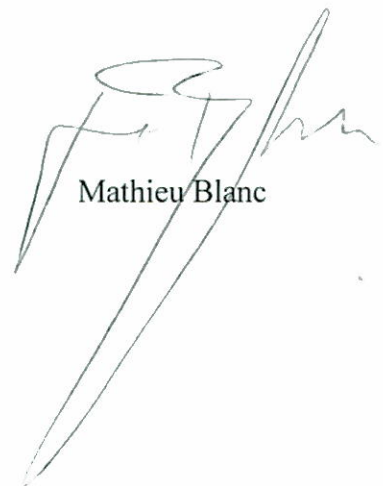
Cette approche permettrait d'intéresser la population en général, celle des milieux associatifs et celle participant plus rarement à des élections et votations aux finances publiques et à leurs enjeux. Il conviendrait évidemment de permettre des avis sur des projets spécifiques mais aussi de permettre des nouvelles propositions de dépenses et d'économies et l'indication de priorités. Cette démarche pourrait par exemple se concrétiser par la définition d'une enveloppe budgétaire spécifique dans le cadre du budget régulier précédent.

Cet outil démocratique permettrait enfin d'offrir des arguments rassurants aux partisans dans une autre commune d'une fusion avec Lausanne.

Dans cette optique, les soussignés demandent à la Municipalité de Lausanne de bien vouloir présenter au Conseil communal une étude permettant la création d'un « budget participatif ».



Pierre-Antoine Hildbrand



Mathieu Blanc

Lausanne, le 11 août 2014

Du 11 SEP. 2014

La Municipalité prend acte

FIPAV

